

LIMA : PROGRAMME CULTURE VIVANTE COMMUNAUTAIRE



1. Contexte

Capitale du Pérou, Lima compte 9 674 755 habitant·e·s (chiffres de l'Institut National de Statistique et d'Informatique, INEI), ce qui représente 29,7 % du total de la population du pays. Selon l'INEI, 9,6 % de la population de la ville se trouve en situation de pauvreté, un pourcentage qui a diminué ces dernières années. Sur le plan politique et géographique, la ville est organisée en 43 districts, qui ont été répartis - aux fins du programme - entre zones Nord, Centre, Est et Sud.

La croissance urbaine de ces zones et districts de Lima est le résultat de processus politiques, économiques, sociaux et culturels qui ont été développés de façon disparate, en se focalisant sur la zone du centre et en laissant de côté les périphéries, dont l'expansion s'est effectuée avec peu de services de base. Ce délaissement social a fait émerger des initiatives de quartier, qui ont alors choisi de contribuer au développement de la communauté, en coordonnant institutions civiles, privées et publiques et en mettant en œuvre des actions de transformation sociale au travers de l'art, s'adressant principalement aux personnes vulnérables.

Le Programme Culture Vivante Communautaire (PCVC) a reconnu ces processus et a joué un rôle actif pour garantir leur durabilité et une orientation majeure vers les droits culturels. Un défi crucial, au vu de l'insatisfaction (à hauteur de 40,2 %) quant aux activités culturelles et de loisirs, de la faible participation (24,3 % de la population) aux activités culturelles dans la rue et les places sur toute une année.



Au Pérou, avec la création du ministère de la Culture en 2010 et l'initiative ministérielle « Points de culture » en 2011, une plus grande reconnaissance et un renforcement ont été apportés aux organisations sociales assurant un travail continu dans le domaine de l'art et de la culture, avec pour objectif d'élargir l'exercice des droits culturels à l'échelle de la communauté. La municipalité métropolitaine de Lima, au vu de ce contexte, a entamé un processus d'appel à plus de 200 représentant·e·s et membres de groupes culturels communautaires pour le PCVC en 2013, avec des caractéristiques semblables au programme national.

LE PROGRAMME CULTURE VIVANTE COMMUNAUTAIRE (PCVC) A RECONNU CES PROCESSUS ET A JOUÉ UN RÔLE ACTIF POUR GARANTIR LEUR DURABILITÉ ET UNE ORIENTATION MAJEURE VERS LES DROITS CULTURELS.

2. Lima et la culture

Le programme concorde avec le Plan Régional de Développement Concerté de Lima Métropolitaine 2012-2025, et il répond à la problématique de l'accès limité aux droits culturels des citoyen·ne·s de Lima ; en particulier dans les contextes marqués par la précarité, l'informalité en matière de logement et d'emploi, la délinquance et la défiance, entre autres facteurs de risques. Il cherche à consolider les organisations citoyennes qui, par le biais de l'art et de la culture, œuvrent à apporter des solutions à ces problématiques, en contribuant à la durabilité et à la réalisation de leurs objectifs en faveur de la population.

Avec ce programme, Lima s'aligne sur les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Le PCVC cherche principalement à avancer sur les objectifs suivants :

- Objectif 1 : Pas de pauvreté. En considérant les droits culturels comme des services de base, une focalisation est opérée sur l'élargissement de l'accès à la vie culturelle des populations pauvres et vulnérables.



- Objectif 4 : Une éducation de qualité. En promouvant la possibilité pour les collectifs de la communauté de mettre en place des créations artistiques et des processus pédagogiques destinés aux enfants et aux adolescent·e·s, ainsi que l'itinérance simplifiée des créations artistiques entre les différentes écoles publiques.
- Objectif 10 : Inégalités réduites. En concevant la participation culturelle comme condition et catalytatrice des processus d'inclusion, de cohésion sociale et de reconnaissance positive des diversités, le programme encourage les organisations à faire usage de l'expression artistique comme facteur potentiel de transformation sur le plan individuel et collectif.
- Objectif 16 : Paix, justice et institutions efficaces. En se fondant sur une dynamique participative employant le dialogue dans la prise de décisions concertées entre les collectifs et la municipalité, avec une gestion fondée sur la transparence et les portes ouvertes.

Enfin, une vision partagée de la culture et de la diversité culturelle comme essentielles pour parvenir au développement urbain durable centré sur les personnes, en cohérence avec le Nouvel Agenda Urbain.

3. Objectifs et mise en oeuvre du projet

Objectif général

Favoriser la reconnaissance, la promotion et le renforcement de la culture vivante communautaire existante dans les différents quartiers de la province de Lima, par le biais d'un registre et d'un travail coordonné avec les groupes culturels qui opèrent un processus dynamique au quotidien au sein de leurs communautés, suscitant ainsi le développement local et la paix sociale.

Objectifs spécifiques

Le Programme Culture Vivante Communautaire a pour objectifs spécifiques de :

- reconnaître les groupes qui mettent en place des pratiques culturelles à l'échelle de la communauté, par l'intermédiaire de leur inscription dans la Base de données du programme ;



- promouvoir les processus participatifs favorisant la construction collective des actions culturelles entre la société civile et le gouvernement local ;
- renforcer les capacités et les ressources artistiques, académiques, de gestion et de logistique des organisations communautaires et de leurs membres afin d'accroître leurs impacts sur les populations avec lesquelles elles travaillent ;
- garantir le droit à l'art et à la pratique culturelle au sein des différentes communautés de la province de Lima, avec une attention particulière prêtée aux populations vulnérables.

Mise en oeuvre du projet

Parmi les principales actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs, on retrouve :

- des sessions plénières avec les groupes du PCVC, qui ont lieu continuellement pour générer une construction collective des actions et des activités du programme ;
- un Concours annuel de projets d'arts et de communauté, qui attribue un financement pour la durabilité des projets de plus de 30 % des groupes inscrits ;
- des ateliers dans la communauté, qui permettent de réaliser des actions pour la formation de compétences artistiques dans les quartiers ;
- l'école Culture Vivante Communautaire, qui permet de consolider les savoirs et favoriser la formation des gestionnaires culturel·le·s de ces groupes ;
- la caravane de la culture, qui permet l'itinérance des créations artistiques entre les différentes écoles publiques ;
- les festivals culturels, qui constituent un point de rencontre pour les groupes du Programme et servent à donner de la visibilité à leur travail auprès des citoyen·ne·s.

Le Programme Culture Vivante Communautaire fonctionne en coordination avec les entités associées du secteur public telles que :

- le ministère de la Culture, par l'intermédiaire des Programmes Points de Culture ;
- les sous-divisiones de culture des différents districts de la province de Lima ;



- les départements internes de la Municipalité de Lima (éducation, jeunesse, environnement, développement social, participation des quartiers, SERPAR, etc.).

4. Impact

4.1 Impacts sur le gouvernement local

Le Programme Culture Vivante Communautaire est la première expérience de ce type à l'échelle locale au Pérou. Appliquer au territoire concret une politique encouragée par un mouvement latino-américain et national a permis de tirer de nombreuses leçons, que seule permet la proximité. Tout d'abord, un travail collaboratif a été mis en place, basé sur l'ouverture et la disposition à prendre en compte les différentes nécessités émergeant de la vie de chaque groupe et des communautés correspondantes. Le langage et les mécanismes du secteur public ont été adaptés aux dynamiques des groupes, pour éviter toute distorsion de leurs dynamiques.

De même, les organisations ont été reconnues comme agentes de leurs propres processus et comme alliées pour la démocratisation de leurs droits culturels. Les conceptions faisant des citoyen·ne·s des éléments passifs et de simples récepteur·rice·s ont été abandonnées. La culture n'est pas à amener dans les quartiers, ceux-ci ont leur propre culture, il nous faut renforcer ces processus indépendants et autonomes qui sont le reflet de la diversité culturelle de la ville. Grâce à ces enseignements tirés, le programme a servi de véhicule pour établir un modèle de politique publique applicable à l'ensemble du gouvernement local.

4.2 Impacts sur le secteur culturel

Concernant l'impact sur le secteur, le Programme Culture Vivante Communautaire a permis d'institutionnaliser cette ligne technique, aussi précieuse que la gestion des centres culturels, des salles de cinéma, de théâtre, des musées ou des galeries. Ces six années de programme, de liens et de responsabilités mutuelles entre gouvernement local et société civile ont permis de renforcer les capacités et les ressources des collectifs afin d'exercer leur droit à la participation politique. C'est ainsi que les groupes se retrouvent à effectuer un plaidoyer au sein de leurs communautés pour demander des expériences identiques du programme dans les districts.

4.3 Impacts sur la ville et sur sa population

À l'échelle de la ville, le Programme Culture Vivante Communautaire est l'unique politique culturelle d'envergure métropolitaine de la municipalité métropolitaine. Actuellement, ce travail est à l'œuvre dans 19 districts. Avec la division de Lima en quatre secteurs territoriaux, on s'assure ainsi d'une répartition équitable des ressources financières et physiques.

Du côté de l'impact sur la population, le programme a entraîné la participation gratuite aux activités culturelles et éducatives de près de 60 000 citoyen·ne·s, en particulier des enfants et des adolescent·e·s en situation de vulnérabilité, qui ont ainsi vécu le renforcement de leur identité, sensibilité, empathie, estime de soi et bien-être général. De même, le Programme met en évidence la consolidation du tissu social, car il finance des actions qui mettent en avant la coordination entre organisations culturelles, de quartier, sociales, écoles, entre autres.

Fin 2019, le programme comptait 53 groupes inscrits, tandis qu'au premier trimestre 2020, 64 groupes au total faisaient partie de la Base de données, ce qui illustre bien l'impact généré par le Programme et l'intérêt des groupes à s'appuyer sur ces renforcements de leur travail avec la communauté.

LES CONCEPTIONS FAISANT DES CITOYEN.NE.S DES ÉLÉMENTS PASSIFS ET DE SIMPLES RÉCEPTEUR.RICE.S ONT ÉTÉ ABANDONNÉES. LA CULTURE N'EST PAS À AMENER DANS LES QUARTIERS, CEUX-CI ONT LEUR PROPRE CULTURE, IL NOUS FAUT RENFORCER CES PROCESSUS INDÉPENDANTS ET AUTONOMES QUI SONT LE REFLET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE LA VILLE.

5. Continuité

Via une ordonnance municipale, le gouvernement local de Lima a garanti la continuité du Programme Culture Vivante Communautaire, dont le fonctionnement sur 6 ans est piloté par trois gestions municipales de différentes appartenances politiques. En outre, cette disposition établit les fonctions et les responsabilités de la Municipalité envers les Groupes de la Base de données, ainsi que les conditions à remplir par les groupes qui souhaitent rejoindre le Programme et pouvoir bénéficier des avantages qui sont établis. En ce sens, le budget annuel a été augmenté à hauteur de 36 % pour continuer de développer davantage d'actions culturelles dans les quartiers de Lima.

Pour consolider la continuité, plusieurs initiatives ont été programmées en 2020 pour la systématisation et l'évaluation qui permettront de mesurer du point de vue technique comment les objectifs et impacts prévus sont atteints par le Programme Culture Vivante Communautaire.

6. Autres informations

Cette fiche de bonne pratique a été rédigée par Fabiola Figueroa, directrice de la culture de la Municipalité de Lima.

Site Web : <http://culturavivacomunitaria.munlima.gob.pe/index.php/programa-cultura-viva-mml>
Contact : Fabiola.figueroa@munlima.gob.pe